

Ecrit par le 22 novembre 2024

Logement & habitat : La maison se lézarde pour le BTP en Vaucluse ?



Alors que la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics du Vaucluse réunira à la fin du mois la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Vaucluse, la chambre de l'immobilier du Vaucluse FNAIM84, la Fédération des promoteurs immobiliers de Provence et le Pôle Habitat FFB de Provence-Alpes Côte d'Azur et Corse, sur le thème 'La rentrée politique et économique du logement et de l'habitat en Vaucluse', les professionnels de la construction n'ont jamais été aussi inquiets sur l'avenir de leur activité. Pour eux, le secteur va droit dans le mur.

« Nous traversons une crise, la récession, le ralentissement sont visibles ». C'est le président de la Fédération nationale du BTP, Olivier Salleron qui le disait sur Europe 1 ce lundi matin. Même son de cloche du côté de la Fédération de Vaucluse avec [Emmanuel Méli](#), secrétaire général : « Nous partageons ce même constat. Chute de -30% des demandes permis de construire accordées, 1 dossier sur 2 de jeunes couples primo-accédants à la propriétés barré, taux de prêt en hausse, le PTZ (prêt à taux zéro) s'arrête net à la fin de cette année, quant à la Loi Pinel qui permettait aux propriétaires d'alléger leurs impôts, elle ne survivra pas à 2024. Et la construction de logements neufs a reculé de 30%, impactant toute la filière de l'acte de bâtir, de l'architecte aux artisans ». Bref, la maison BTP se lézarde.

Ecrit par le 22 novembre 2024

Et ce n'est pas tout : le coût des matières premières a grimpé de +12%, le coût à la production aussi (+9,4%), le prix du gas-oil a doublé depuis 2020, passant de 1,16€ le litre à 2€ aujourd'hui et comme un engin de chantier avale 400l de fuel chaque jour, vous devinez l'explosion de la facture. Les matériaux aussi ont renchéri, les tuiles, comme le ciment, l'acier ou le verre.

Tout n'est pas si noir en Vaucluse

Pourtant, le tableau n'est pas totalement noir. Malgré ce climat morose de ralentissement, les tensions générées par la loi sur l'allongement de la durée de cotisations pour bénéficier d'une retraite à taux plein, l'inflation galopante et le pouvoir d'achat des français moyens en berne, quelques opérations lancées en 2022 donnent un peu d'oxygène aux 5 300 salariés du BTP en Vaucluse et à leurs patrons : le chantier du carrefour de Bonpas à Avignon Sud, la déviation d'Orange, la suppression du passage à niveau accidentogène de Petit-Palais, la rénovation de collèges, la construction [du nouveau centre départemental des archives 'Memento'](#) à Agroparc.

« Des prix souvent multipliés par 2 entre le moment du devis et la facture ! »

« La demande de logements, de crèches est là. Elle pourrait permettre de maintenir les emplois. Pareil pour la rénovation thermique pour que les appartements ne soient plus des passoires. Elle devrait donner des millions d'heures de travail aux salariés du BTP aux entrepreneurs, sauf que la matière première se fait rare, son prix grimpe et qu'entre le devis proposé et la facture quelques mois plus tard, le prix est souvent multiplié par 2 et que le propriétaire ou le bailleur n'entend pas mettre la main à la poche » ajoute le secrétaire général. La loi Zan (Zéro artificialisation nette) en rajoute une couche mais, les entrepreneurs sont conscients de la présence sur le territoire de friches et de 'dents creuses' qui pourraient permettre de densifier le bâti existant sans grignoter trop de foncier.

Le report de la 2^e tranche du tramway inquiète

Dans le non-résidentiel neuf, l'inquiétude est de mise quand on regarde les statistiques : -14% de surfaces pour des commerces, bâtiments agricoles et industriels même si on constate +7% de construction de bureaux et locaux administratifs. « Ce qui nous inquiète, c'est qu'on est à mi-mandat pour les maires. D'habitude, à cette période, les commandes publiques affluent, là ce n'est pas le cas, en plus le projet de ligne 2 du tramway d'Avignon est reporté » regrette Emmanuel Méli.

Pour faire le point sur la situation et envisager les mois qui viennent, la Fédération du BTP 84 et son président Daniel Léonard, avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, la FNAIM (les promoteurs immobiliers) et les notaires se rencontrent le 29 septembre prochain pour cette 'Rentrée économique 2023' et espèrent, sans doute, trouver des solutions pour chacun. Puisque le logement ce n'est pas que de l'économie et un toit sur la tête, c'est aussi du social, du vivre ensemble.

Sécurité, la Fédération du BTP et la prévention des risques professionnels re-signent



[La Fédération du bâtiment et des travaux publics du Vaucluse \(Fédé BTP 84\) et l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics de Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse \(OPPBTB Paca Corse\) ont signé une convention de partenariat pluriannuelle 2023-2025.](#)

«Nous porterons une attention renforcée sur les chutes de hauteur, les travaux en tranchée et les troubles musculo-squelettique (TMS), » a souligné Daniel Léonard, le président de la Fédération du BTP 84 aux côtés de Marc Soler, directeur de l'agence de l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics Paca-Corse.

Ecrit par le 22 novembre 2024

Les engagements

Les engagements de la convention s'articulent autour de la formation et de la prévention dans les métiers du BTP tels que le Lean management en construction (l'organisation optimisée), le DUER (document unique et d'évaluation des risques professionnels), le PPSPS (Plan particulier de sécurité et de protection de la santé), le 'quart d'heure sécurité' (points réguliers d'échange) et les ateliers prévention.

Ingénierie de la sécurité

Outils et solutions pratiques sont mises à la disposition des entreprises, avec un accompagnement et un suivi personnalisé : audit de chantier, conseil et préconisations des ingénieurs de l'OPP BTP ; Enfin, les deux parties s'engagent au partage et à la mutualisation d'informations et contenus pédagogiques, veille technique et juridique tout au long de l'année.

En savoir plus

La FBTP 84 représente 370 adhérents et 5 300 salariés dans le département. L'interprofessionnelle a pour vocation de rassembler les entreprises de Bâtiment et Travaux Publics et de défendre les intérêts collectifs de la Profession.

MH

Écrit par le 22 novembre 2024



Marc Soler et Daniel Léonard

Le Conseil départemental de Vaucluse va investir 107 M€ en 2021

Christian Pons avait invité Thierry Lagneau, en tant que vice-président, à présenter les projets

Ecrit par le 22 novembre 2024

d'investissement du Conseil départemental. Empêché, l'élu a confié la divulgation des chiffres et projets à Christophe Lauriol et Murielle Mazuy respectivement directeur-général adjoint en charge du Pôle aménagement et directrice des Bâtiments et architecture également au pôle aménagement du Conseil départemental de Vaucluse.

Synthèse

«Les indicateurs mensuels fournis par nos adhérents sont préoccupants, résume Christian Pons. Nous avons consommé notre réserve de travaux. Pour conserver les emplois, les chefs d'entreprise sacrifient la trésorerie qui s'effondre parce qu'il y a de moins en moins d'appels d'offre. Dans un même temps, travailler à bas prix est suicidaire ! La reprise qui devait se faire par le levier de la commande publique n'est pas au rendez-vous. Nous devons donc identifier la problématique et vous alerter pour faire évoluer, urgemment, la situation.»

107M€ d'investissement du Département

«Maurice Chabert, président du Conseil départemental, renouvelle ses investissements à la même hauteur que 2019, et le budget 2021 bénéficiera d'une hausse sensible a assuré Christophe Lauriol. Nous prévoyons un budget de 66M€ pour le volet voirie et 23M€ pour le bâtiment. Le budget exécuté sera supérieur aux 70M€ réalisés en 2019. Plus de 30 chantiers sont en cours actuellement.»

Le bloc communal

«Le Plan de relance sur 3 ans, visant de nombreuses politiques publiques, soutiendra particulièrement le bloc communal et nous participerons au plan de relance Etat-Région notamment pour la dénivellation du PN15 (Ndlr : suppression du passage à niveau 15 et mise en sécurité de la RD900 entre le carrefour des glaces et le chemin du Grand palais entre Cavaillon et l'Isle-sur-la-Sorgue) à hauteur de 14M€.»

Résorption des points noirs routiers

«Nous nous engageons également à la résorption des points noirs routiers comme pour le carrefour de Bonpas, l'échangeur A7/A9 à Orange et soutiendrons la poursuite des projets de travaux de la Léo (liaison Est-Ouest). Les véloroutes bénéficient de toute notre attention particulièrement celles du Calavon pour la section Robion-Cavaillon avec un démarrage des travaux en janvier 2021, la Via Rhôna pour les sections Caderousse-Chateauneuf-du-pape et Sorgues, la passerelle de Sauveterre ainsi que la Via Venaissia entre Pernes-les-Fontaines et Velleron.»

Les accords-cadres

«Enfin, les accords-cadres (bons de commande, en cascade, subséquents) ont représenté environ 1 879 commandes en 2019 pour 6,992M€. Près de 1 508 commandes sont d'ores et déjà prévues à partir de janvier pour 6,835M€.»

Ecrit par le 22 novembre 2024

Quelques exemples

«Les travaux en cours et à venir sont nombreux, a souligné Murielle Mazuy, comme la construction d'une agence et d'un centre d'entretien et d'exploitation routier à Carpentras pour presque 3M€, la restructuration et l'extension du collège Pays-des-Sorgues pour 3,547M€. La consultation pour la 2e phase de restauration des façades et des couvertures du Palais des papes est en cours pour presque 5M€, ainsi que la construction d'un bâtiment BDM à Apt pour 3,5M€ ou encore le centre d'entretien et d'exploitation routier à Apt pour 2,5M€ ... »

Les prochains rendez-vous

Les prochains échanges, prévus courant novembre, se feront avec Laurent Gelle-Lacroix, Directeur Général de l'Aréa Région Sud (Agence régionale d'équipement et d'aménagement, entreprise publique locale d'ingénierie), et Amandine Luciani, directrice opérationnelle et du Développement.

«Il y a urgence à faire travailler nos entreprises !» Christian Pons, président de la Fédé BTP 84

Ecrit par le 22 novembre 2024



La Fédé BTP 84 demande au secteur public de soutenir l'activité. Les élections municipales puis la pandémie de Covid-19 ont considérablement freiné l'instruction des dossiers comme les autorisations de construire et le démarrage des travaux de structure. Plus rien ne figure à l'horizon 2021 sur les carnets de commandes et la trésorerie des entreprises s'amenuise dangereusement.

«On le sait dans le bâtiment, c'est le secteur public qui entraîne l'activité puis le secteur privé suit », prévient Christian Pons, président de la Fédé BTP 84. Alors le professionnel de chez Girard, filiale de Vinci s'arme de son bâton de pèlerin pour inviter toute la sphère capable de le soutenir dans sa tâche en invitant Gilles Ripert, président de la Communauté de communes du Pays d'Apt-Luberon, Jean-François Lovisolo, président des maires de Vaucluse ou, encore, le Conseil départemental. Mission ? Faire le point sur les opérations de BTP en cours et s'intéresser de près à l'avancement des dossiers éligibles au Plan de relance.

Secteur public

«Nous procédons régulièrement à des sondages auprès de nos adhérents, entame Christian Pons, qui ont eu lieu en juin, septembre et octobre dont nous proposons la synthèse émanant des entreprises du bâtiment et des travaux publics. Pour sauvegarder nos entreprises et les emplois qu'elles génèrent, il serait souhaitable que les donneurs d'ordre du département accélèrent la sortie de leurs projets d'investissement en équipements structurels alors même que ce 2e confinement vient d'être décrété.»

Écrit par le 22 novembre 2024

Covid-19, 2e vague

«Nous ne sommes pas le 17 mars où nous avons été choqués par les propos de Muriel Pénicaud, ministre du Travail (Voir Echo du mardi du 25 mars). Nous étions dénués de tout, ne disposant pas de masques. Nous avons, à l'époque, réalisé une enquête et nous n'avions même pas de quoi tenir une semaine ! Aujourd'hui la situation est différente. La 3e version du guide de l'OPPBTP (Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics) édicte toutes les procédures d'intervention permettant aux entreprises d'agir en toute sécurité. Comme l'a souligné Jean Castex, Premier ministre, nous sommes l'un des fers de lance de l'économie et devons continuer à activer cette chaîne de l'industrie qui compte dans et pour notre pays.»

Les enquêtes mensuelles de conjoncture

«Les enquêtes menées auprès des adhérents fin juin, septembre et octobre montrent, chaque mois, une nette dégradation de l'activité due à la baisse de la consultation des appels d'offre. Le niveau de la trésorerie continue de diminuer, même si les entreprises résistent pour maintenir l'emploi. Ces 'remontées de terrain' font également état de l'accroissement des problèmes liés à la Covid-19, comme de la diminution du carnet de commandes avec des prix qui chutent, du coût du reste à charge (mesures sanitaires de la Covid-19) sur les chantiers en cours et du personnel qui connaît des problèmes de garde d'enfant et de santé.»

La consultation des appels d'offre en chute

«Le nombre de consultations des appels d'offre diminue tout aussi sensiblement étant qualifié, par les entreprises vauclusiennes, d'insuffisant, voire de très insuffisant. En cause ? La baisse des consultations du secteur public et la sur-règlementation française qui freinent l'activité. Le prix des marchés attribués chute, les chefs d'entreprise prenant des chantiers qui vont grever leur trésorerie car ils veulent faire travailler leurs salariés.»

«Cette situation exceptionnelle et grave nous enjoint à demander la simplification administrative. Cette sur-règlementation est une malédiction !» Christian Pons

Plan de relance

«Aujourd'hui, nous sommes tous volontaires pour que l'économie ne décroche pas mais, pour cela, il faut trouver des solutions : accélérer la sortie des projets en lançant des consultations. Alors que la pandémie de Covid-19 croît, que le nombre de chantiers diminue, que les prix s'exercent à la baisse, le gouvernement annonce un plan de relance de milliards d'€. Mais pour y être éligibles, les dossiers doivent être instruits, notamment, si le bloc communal éprouve des difficultés d'ordre technique, avec l'aide du Cinov (Fédération patronale française représentative créée pour promouvoir et défendre les entreprises des métiers de la prestation intellectuelle du conseil, de l'ingénierie et du numérique.) La chaîne d'instruction des permis de construire ne doit pas être rompue et les commissions d'appels d'offre

Écrit par le 22 novembre 2024

doivent pouvoir continuer à se réunir,» relève Christian Pons avant d'inviter Jean-François Lovisolo, président des maires de Vaucluse, à s'exprimer.

Jean-François Lovisolo, président des maires de Vaucluse et maire de la Tour d'Aigues

«Les élections municipales qui se sont déroulées en deux actes et le temps d'attente de l'investiture pour obtenir un exécutif et un conseil municipal complet ont posé des difficultés. Les maires sont les alliés du BTP parce que ces structures créent de l'activité, de l'emploi local -parfois peu qualifié- et fait vivre le territoire.»

Des finances recentralisées

«Nous vivons cette même situation complexe avec des finances recentralisées, notamment par les interco et une fiscalité locale sur laquelle on ne peut pas 'jouer' pour essayer de financer les projets, relate Jean-François Lovisolo. Nos charges de fonctionnement ne cessent d'augmenter et les ressources dynamiques sont supprimées, voire remplacées par des dotations qui n'évoluent pas. La variable d'ajustement reste donc l'investissement.»

Les contraintes

«Les contraintes administratives sont fortes. Modifier un PLU (Plan local de l'urbanisme) requiert 4 ans lorsqu'il n'y a ni recours ni contentieux. Nous avons voulu, à la Tour d'Aigues, élaborer un pôle environnement pour la construction d'une déchetterie. Il n'y en avait pas dans tout le sud du département. L'idée est née en 2004 et la déchetterie a été inaugurée en 2016 ! Enquête publique, modification du PLU, études d'impact, contentieux des voisins, recours administratifs, appels ont ponctué le temps... »

Zone industrielle de Cadenet

«Nous avons voulu mener un programme de logements sociaux sur une autre commune. Nous avons acheté les bâtiments en 2008 et les avons inaugurés en 2016. C'est toute la difficulté d'obtenir des financements et, surtout, les autorisations administratives. En ce moment nous travaillons avec l'interco (Ndlr : Communauté de communes territoriale Sud-Luberon Cotelub), sur l'extension de la zone industrielle 'Meillere', à Cadenet. Nous nous sommes rendus compte que les contraintes environnementales -particulièrement l'écoulement des eaux, les préconisations inondations- et les modifications du PLU ne nous permettaient d'urbaniser que 40% de ces 4,5 hectares pour une facture de 4M€ d'investissement... ce qui nous fait hésiter à lancer le chantier. Est-il bien utile de n'aménager que la moitié du terrain par rapport à ce que coûtera cette extension ? Nous portons ce projet depuis 4 ans, si nous n'allons pas au-delà, il nous faudra porter un autre projet sur 4 autres années. C'est beaucoup de temps perdu...»

Saisir les parlementaires sur la sur-administration

Ecrit par le 22 novembre 2024

«Je ne comprends pas qu'un PLU ne puisse pas être modifié en un an. Un an c'est le temps de l'entreprise, de l'activité, de lancer les projets. Aujourd'hui ce sont 4 à 5 ans. Nous pourrions, ensemble, Association des maires de Vaucluse et Fédé BTP 84, saisir nos parlementaires pour la simplification administrative dont tout le monde parle -les présidents Sarkozy, Hollande, Macron- et pour laquelle rien n'est fait. Avec les nouvelles réglementations sur l'environnement, le gouvernement déconseille fortement d'intervenir sur les terres agricoles, mais nous ne pouvons pas intervenir sur le foncier urbanisé au coût trop élevé...»

Maintenir l'activité coûte que coûte

«Le gouvernement a annoncé de nouvelles mesures sanitaires conduisant au confinement et à la fermeture de certaines activités économiques, relatent les organisations professionnelles de la construction et des travaux publics. En ce qui concerne le BTP, les artisans et les entrepreneurs vont continuer à travailler, dans le respect du guide de préconisations de sécurité sanitaire pour la continuité des activités de la construction en période d'épidémie de coronavirus rédigé par l'OPPBTB.

Dans le contexte particulier du confinement, les organisations professionnelles de la filière construction déclarent, en qualité d'acteurs responsables et engagés, tout faire pour maintenir l'activité sur le territoire ;

protéger les salariés de la filière en respectant les règles sanitaires et le protocole de préconisations de la filière ; préserver l'approvisionnement des chantiers en matériaux et équipements ; favoriser l'embauche des jeunes et maintenir l'apprentissage.

Les fédérations redoutent le blocage administratif

Egalement, elles font appel à la responsabilité collective et au sens du bien commun pour prévenir : les risques d'arrêt de chantiers ou de réticence des clients à faire des travaux chez eux pendant les périodes de confinement. Elles redoutent le blocage des permis par les services instructeurs des collectivités locales, des signatures de contrats et des actes de vente ; des livraisons ; les difficultés de circulation et de transport des équipes, les dégradations et les vols pouvant survenir en marge des chantiers.

Et économique

Les acteurs de la filière construction représentent plusieurs centaines de milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel sur l'ensemble du territoire national, réalisés par des centaines de milliers d'entreprises de toute taille, plus de 4 millions d'emplois œuvrant à la cohésion sociale. Les professionnels de l'acte de bâtir affirment la nécessité d'une action collective en amont et aval de la filière construction pour maintenir les emplois.

La salle s'exprime

Ecrit par le 22 novembre 2024

Besoin d'appels d'offres

«Nous faisons tout pour conserver nos emplois en prenant même des chantiers avec des prix bas mais à un moment donné nous ne pourrons plus faire face. C'est maintenant que nous avons besoin d'accéder à ces marchés. Nous avons besoin de ces appels d'offre. Nous ne savons plus où nous allons. Nos plannings datent de 2019. Nous passerons l'année mais le manque d'appel d'offre se fera jour 1er semestre 2021.»

Luc Faure, Eurovia

L'empilement des règlementations

«L'empilement des règlementations, le poids des normes nous tue à petit feu. Il est temps de porter cette problématique avec l'Association des maires auprès des parlementaires puisque même les préfets nous disent ne pas avoir la main. Nous, nous recherchons la simplicité. Les délais de sortie de projets de même nature sont différents selon les départements. Nous travaillons sur la notion de court terme et le 1er semestre 2021 sera terrible. Lors de la 1ère vague de Covid-19, il ne s'est rien fait parce que les maires n'arrivaient pas à réunir leur conseil municipal. Les personnels qui analysaient les offres n'analysaient plus rien... Plus rien ne se faisait au moment où nous en avons le plus besoin. Ce court terme vous appartient, mesdames, messieurs les maires. On ne peut pas arrêter les projets parce que l'on ne peut plus se réunir.»

Daniel Léonard, Midi travaux

Plan de relance & Plan Etat-Région

«On entend parler de 3,8 milliards du plan de relance qui s'étendrait sur deux ans. Etes-vous prêt à étayer les dossiers de ces projets ?» «A ce jour nous ne possédons pas d'information précises et ne savons pas sur quels domaines ce plan de relance interviendrait, répond Jean-François Lovisolo. Nous sommes preneurs de vos informations pour lancer ces projets. Le Département de Vaucluse va, sous peu, créer une agence d'urbanisme dans laquelle figureront l'Association des maires, le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) et les services d'instruction du Conseil général. La structure fera l'accompagnement du portage de projet pour les communes. Cette création fait suite à ce que le Conseil départemental s'est aperçu que les communes -de toutes tailles- ne consommaient pas les aides qui leur étaient dédiées faute de capacités techniques : ingénierie, suivi, accompagnement et maîtrise d'ouvrage. Ce que je crains ? C'est qu'à un moment le Plan Etat-Région soit alimenté par le Plan de relance.»

Eric Guirado, Eiffage TP

Écrit par le 22 novembre 2024

L'arnaque des bas prix

«Beaucoup de nouveaux maires ont pris leur fonction dans le Comtat-Venaissin. De beaux projets annoncés pendant la campagne vont émerger. Il est important que les petites entreprises et artisans accèdent à ces nouveaux marchés particulièrement en cette période car, pour elles, c'est aussi crucial que vital. Pourtant, des entreprises arrivent de nulle part, annonçant des prix abracadabrants pour un chantier dont on sait qu'elles ne le finiront pas... Il faudra relancer les consultations et le chantier prendra plus d'un an de retard et la facture pèsera plus lourd à l'arrivée. La Fédé BTP et l'association des maires pourraient-elles travailler ensemble pour que les marchés locaux soient accessibles aux entreprises tout aussi locales ?»

Sylvie Bres, Bres électricité

BTP Vaucluse : une charte de bonnes pratiques pour faciliter la reprise sur les chantiers

Ecrit par le 22 novembre 2024



La [Fédération du Bâtiment et travaux publics de Vaucluse](#) et le [Grand Avignon](#) viennent de signer une charte de bonnes pratiques afin d'organiser et d'assurer au mieux les conditions de la reprise d'activité dans le respect des règles sanitaires liées à la crise du Covid-19.

C'est un document à l'initiative de la Fédération BTP 84 résultant d'un travail de concertation mutuelle avec les acteurs du secteur qui vient d'être signé par le [Conseil régional Paca de l'Ordre des architectes](#), la [CINOV Paca-Corse](#), les constructeurs et aménageurs de la [Fédération française du bâtiment](#) ainsi que le Grand Avignon. Reposant sur des valeurs communes, la charte doit permettre de préparer les conditions d'une reprise totale d'activité en favorisant la mise en œuvre de procédures garantissant la sécurité des personnes face au Covid-19, mais se doit également d'assurer la pérennité des entreprises et du tissu économique local ou encore de préserver équitablement les intérêts de l'ensemble des intervenants de la chaîne de production.

Parmi les points évoqués dans le document, la question des surcoûts générés par la suspension de l'activité ces derniers mois est inévitable. « C'est un sujet sensible mais important pour lequel il faut poser un cadre, explique [Christian Pons](#) le président de la Fédération vauclusienne du BTP. Il faut que l'analyse de ces surcoûts puisse être faite avec l'ensemble des acteurs dans un travail de co-construction afin de voir comment les gérer et les partager. » De son côté, le président du Grand Avignon Patrick Vacaris estime que « les surcoûts évidents liés à la crise sanitaire doivent être évalués, négociés et financés. Les entreprises ne doivent pas les porter à elles seules, on a besoin de solidarité. Cette année nous avons voté 71 millions de travaux nouveaux donc il faut que les entreprises soient accompagnées

Écrit par le 22 novembre 2024

dans ces surcoûts générés par l'après-Covid. »

Si 90 % des chantiers de BTP ont redémarré dans le département depuis le déconfinement, le président de la Fédération BTP Christian Pons précise que « parmi ces 90 %, 20 % de ces chantiers connaissent des difficultés. Par ailleurs, les effets de la crise sur le secteur du BTP ne se verront qu'à la rentrée. C'est pourquoi cette charte porte aussi sur l'avenir puisqu'elle va prendre en compte le risque de crise dans les futurs appels d'offres. »

BTP : « Louez, c'est gagné ! »

Le secteur de la location et de la distribution de matériels a lui aussi été fortement impacté par la crise sanitaire et l'arrêt d'activité. [Bertrand Carret](#), président de la Fédération nationale des Distributeurs, loueurs et réparateurs (DLR) de matériels de bâtiment, de travaux publics et de manutention, également PDG de Leader Rent et Rentforce, Bertrand Carret fait le point sur la situation et les perspectives de la filière.

Vous êtes président de la fédération nationale DLR depuis 3 ans. Comment votre filière a-t-elle vécu le confinement et cette crise sanitaire qui s'est abattue sur le monde ? Comment vos entreprises se sont-elles organisées ? Et vous, par exemple chez Rentforce, comment cela s'est passé ?

« La location et la distribution de matériels de BTP ont vécu, dans leur ensemble, quatre belles années entre 2016 et 2019. Le premier trimestre 2020 était parti sur d'excellentes bases, malgré le contexte des élections municipales, qui voient généralement un ralentissement des travaux. Ce grand élan a été freiné sec : le Covid-19 a vraiment saisi le marché par surprise. D'autant qu'à l'instar d'autres pays, le BTP pouvait continuer légalement de travailler. Les grands groupes ne l'ont pas vu ainsi pour des raisons sanitaires évidentes et de responsabilités. Chez Rentforce et Leader Rent, la priorité a été alors la mise en sécurité des équipes et du matériel. Nous avons, pour l'ensemble de nos 15 sites, réparti nos collaborateurs, selon leur situation en confinement : télétravail, garde d'enfant, chômage partiel ou en poste dans nos agences pour assurer l'assistance de nos clients et le SAV ».

Le déconfinement a démarré : comment la filière s'est-elle organisée pour accompagner la reprise d'activité de ses clients ? Notamment dans le secteur du bâtiment auquel vous êtes très

Écrit par le 22 novembre 2024

liés ?

« La filière a totalement accompagné l'arrêt d'activité de nos clients le 17 mars, la reprise des artisans début avril après la réouverture du négoce de matériaux, puis enfin les filiales des grands groupes fin avril et au déconfinement le 11 mai. Toutes les mesures de prévention sanitaires ont été prises dans les agences de location et les établissements des concessionnaires pour rassurer les clients et les collaborateurs ».

« Les tensions sur les trésoreries des PME vont apparaître ce mois-ci et en juin compte tenu des règlements à 60 jours dans le BTP. »

Au niveau économique, quelle était la situation du secteur DLR avant la crise ? Il semble que 2019 avait été marquée par une progression de chiffre d'affaires pour l'ensemble des filières.

« Au niveau économique le secteur de la location a connu une année 2019 de très bonne qualité tant au niveau de l'activité (4 milliards) que des investissements. Le marché selon les régions a connu une croissance de 5 à 10 % privilégiant les grandes agglomérations comme Bordeaux ou le littoral Atlantique.

Comment voyez-vous l'année 2020 et quelles seront les conséquences économiques et sociales de cette crise sur le secteur DLR ? Les filières sont-elles toutes impactées de la même manière ou bien certaines vont s'en sortir mieux que d'autres ?

« L'année 2020, qui avait bien démarré, va être très compliquée après une baisse drastique d'activités pendant ces derniers mois. Les tensions sur les trésoreries des PME vont apparaître ce mois-ci et en juin compte tenu des règlements à 60 jours dans le BTP. Des incidents de paiements et des dépôts de bilan apparaîtront inévitablement et concerneront les PME les plus endettées, les plus fragiles ou n'ayant pas réussi à obtenir un PGE (prêt garanti BPI) ».

Le gouvernement a-t-il selon vous pris les bonnes mesures pour gérer cette crise et les conséquences du confinement sur les entreprises (chômage partiel, etc.) ?

« Le gouvernement a décidé un confinement de près de 2 mois, nécessaire sur un plan sanitaire car aucune politique de prévention n'avait été mise en place (masques, tests, fermetures aéroports...). Cette durée de 2 mois non prévue au départ s'avère catastrophique pour l'économie réelle ».

« Cette crise, s'il n'y a pas de nouvelles périodes de confinement, sera digérée en 24

Écrit par le 22 novembre 2024

mois. »

Selon vous, cette crise sanitaire qui a pour conséquence une crise économique va-t-elle accélérer les tendances que vous observiez ces dernières années sur le marché de la location et de la distribution de matériels ou au contraire les freiner ?

« Cette crise du COVI-19 va faire évoluer les façons de travailler, c'est une évidence. Télétravail, dématérialisation des factures/bons de commandes, plateformes de téléchargements, visioconférences vont se développer et en même temps cela va freiner l'investissement donc l'arrivée de matériels innovants et plus respectueux de l'environnement. Seules les décisions politiques changeront le cours des choses dans les villes ».

In fine, cette crise peut-elle représenter une source de nouvelles opportunités pour le secteur DLR ?

« Cette crise, s'il n'y a pas de nouvelles périodes de confinement, sera digérée en 24 mois. Elle représente une source d'opportunités pour les 1 600 entreprises de la profession et ses 30 000 salariés car elle a montré tout l'intérêt pour les entreprises du BTP de ne pas avoir de parcs de matériels en propre qui dorment pendant le confinement ou toute autre crise. En permettant la variabilisation de ses charges, louez c'est gagner pour le BTP ! »

Par Vincent Rousset pour [Reso Hebdo Eco](#)

[L'Echo du Mardi](#) est l'un des trois membres fondateurs du [Réso Hebdo Eco](#) avec le [groupe ECOMédia](#) et la [Tribune Côte d'Azur](#).

L' Echo du Mardi N°3907 du 25 février 2020

Ecrit par le 22 novembre 2024



Cette semaine !

LE DOSSIER

[Châteauneuf-du-Pape](#) / Entre ciel et vignes

ACTUALITÉ

Tricastin / Démantèlement d'Eurodif, c'est parti !

POLITIQUE & TERRITOIRE

[Fédé BTP84](#) / Maires, prêtez attention à vos équipements

ÉCONOMIE



Écrit par le 22 novembre 2024

[Commerce](#) / Les soldes ne font plus recette

CULTURE

Les [rendez-vous culture](#) et loisirs

JURIDIQUES

[Annonces légales](#) et Appel d'offres

Pour en savoir plus, [abonnez-vous](#) à l'Echo du Mardi!